



ENGAGEZ-VOUS

POUR L'AVENIR

DES JEUNES

VERSEZ-NOUS

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour soutenir l'orientation et l'insertion professionnelle
des élèves dans les sciences, les techniques et le numérique

Un soutien utile pour l'attractivité de vos métiers



Jean-Pierre
Clamadieu,
Président

Les entreprises sont aujourd'hui confrontées à des défis de plus en plus complexes et multiformes qui nécessitent de mobiliser à tous les niveaux des talents dotés d'une formation scientifique, technique ou numérique, or ces formations n'attirent pas assez les jeunes.

L'ambition de CGénial est de créer un lien entre l'entreprise et l'école pour mettre les enseignants et les élèves au contact des métiers scientifiques, techniques et du numérique. Cette mission est essentielle, car elle consiste à faire prendre conscience aux jeunes des opportunités de développement proposées par les entreprises, mais aussi du fait que les projets dans lesquels ils pourraient s'engager sont fortement porteurs de sens, notamment au regard des enjeux énergétiques et écologiques. La Fondation CGénial facilite le rapprochement entre ces deux mondes et favorise les échanges.

En lui versant une part de votre taxe d'apprentissage, vous participez à la mise en lumière des métiers scientifiques, technologiques et du numérique. **Vous contribuez ainsi à une orientation professionnelle des jeunes mieux éclairée et à révéler de nouveaux talents.**

Merci de votre engagement à nos côtés.

La Fondation CGénial, reconnue d'utilité publique, a été créée en 2006 par des entreprises et avec le soutien du Ministère de la Recherche.

Sa mission est de promouvoir les sciences et les technologies, et les métiers qui y sont associés auprès des jeunes.

Elle œuvre également au rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Hélène Chahine,
Déléguée générale

Communiquer le goût des sciences et des techniques aux jeunes de collège et de lycée, quels que soient leur genre ou leur origine, sociale ou géographique, avec l'espoir qu'une petite graine pousse, pour qu'ils s'orientent spontanément vers les filières scientifiques ou technologiques : voilà notre engagement au quotidien. En facilitant et en accompagnant les liens école-entreprise, nous favorisons la découverte de la richesse de métiers méconnus aux enseignants et à leurs élèves scolarisés de la 6ème à la terminale.

Grâce à nos actions, les jeunes peuvent comprendre les sciences et les technologies sous l'angle de l'innovation, en mode projet pour apprendre autrement, en développant leur autonomie et leur capacité de réflexion. Pour continuer notre mission, nous avons besoin de vous.

Merci de votre soutien.

MERCI

Nous remercions les entreprises nous ayant versé une partie de leur Taxe d'apprentissage cette année :

AVRIL · SAIPOL · ALBIOMA · AMAZON · ARKEMA · DOW · EDF · IBM · PROCTER & GAMBLE · RADIALL · SAFRAN · SAINT-GOBAIN · SOLVAY · STMICROELECTRONICS · TECHNIP ENERGIES · AG2R · AIRBUS DEFENSE · ANDO · ARIANE GROUPE · AXA FRANCE · BOEHRINGER INGELHEIM · CERFACS · CREDIT AGRICOLE · EGGER PANNEAUX DECORS · E-LIXIR · EMNOS · ENEDIS · ERAMET · ERG · EUROTUNNEL · EVIA FOODS · FI GROUP · FRAMATOME · GEMENOS · GENERAL ELECTRIC · GROUPE HERVE THERMIQUE · HELYSEO · HORIBA · KUBII · LA MEDICALE · LABORATOIRE COLOPLAST · LE-CREUSET · L'OREAL · MEDA MANUFACTURING · MELLE DESSERT · MILTON ROY · NAVAL GROUP · ORANGE · ORANO DEMANTELEMENT · PARROT DRONES · RECRUTOP · RTE · SANOFI AVENTIS RECHERCHE · SAP · SUTUREX & RENODEX · SNCF · SURICATS CONSULTING · TERRE DU SUD · THALES GROUP · TOKHEIM · TRODAT · TOTAL · 3M · UNIGESTION ASSET MANAGEMENT

La plateforme de mise en relation école-entreprise :

www.cgenial-connect.fr



NOUS VERSER UNE PART DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Comment ?

Le mode de collecte et d'attribution du solde de votre taxe d'apprentissage change !

A partir de 2023, le règlement du solde de taxe d'apprentissage, comme celui de la part principale, se fera auprès des URSSAF et MSA puis reversé à la Fondation CGénial par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Il n'y aura plus de collecte directe par les organismes habilités à percevoir le solde de taxe d'apprentissage.

Le délai légal pour le règlement annuel du solde de la taxe d'apprentissage (dû au titre de la masse salariale 2022) est fixé au 5 mai (pour les entreprises de plus de 50 salariés) et au 15 mai 2023 (pour les entreprises de moins de 50 salariés).

Pourquoi ?

- Pour poursuivre nos missions et révéler les talents de demain.
- Pour mettre en oeuvre plusieurs actions auprès des collégiens et lycéens sur toute la France afin de porter à leur connaissance la richesse des métiers scientifiques, technologiques et du numérique.
- Pour développer l'esprit critique des jeunes et leur créativité, notamment avec le Concours CGénial.
- Pour développer de nouvelles fonctionnalités et des outils pédagogiques sur la plateforme de mise en relation école-entreprise CGénial connect.

Comment nous soutenir à partir de 2023 ?

Dès la fin mai, choisissez la Fondation CGénial comme établissement bénéficiaire du solde de taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTEA, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Les entreprises pourront affecter leur solde de taxe d'apprentissage à partir de fin mai jusqu'au 7 septembre 2023.

Pour cela, il vous suffira de :

- Vous munir de vos identifiants pour accéder à la plateforme SOLTEA (ils vous seront communiqués dès le mois de mars),
- Convertir le montant de votre solde en pourcentage,
- Cliquer sur le lien de la Fondation CGénial que vous retrouverez via :

SIRET
493 050 660 00023

Adresse postale du siège :
20, avenue Rapp - 75007 Paris

En tant que Fondation, nous n'avons
pas de code UAI



Une question ?
N'hésitez pas à nous contacter.

Téléphone : 01 42 71 61 87
Contact : Anne Bordet
a.bordet@cgenial.org



Nos actions pour guider les jeunes vers vos métiers

PARLER DE SON MÉTIER AUX ÉLÈVES

- Ingénieurs et techniciens dans les classes
- Mercredis Géniaux
- Semaine des métiers



"Les rencontres entre professionnels et élèves sont très importantes, elles m'aident beaucoup pour mon orientation !"

Philippine, élève de 3^{ème}

"Grâce à cette rencontre, j'ai obtenu de nombreuses réponses à mes questions. Je sais maintenant dans quelle voie de la chimie je vais poursuivre mes études"

Many, élève de 1^{ère}

ÉCHANGER AVEC DES ENSEIGNANTS

- Professeurs en entreprise



SOUTENIR DES PROJETS SCOLAIRES

- Concours CGénial
- Yes We Code!



"Je pensais que la tech était plus pour les garçons, mais en fait c'est possible pour les filles aussi"

Djenebou, élève de 2nd

"Le Concours CGénial nous a permis d'avoir une première expérience du monde professionnel."

Manuel, élève de terminale

"C'est dingue la confiance en nous que l'on peut gagner. En avançant sur les projets on se rend compte que les gens croient en nous."

Etienne, élève de terminale

L'action de CGénial est un axe fondamental pour améliorer les connaissances des professeurs en ouvrant une fenêtre d'observation sur le monde des entreprises et ainsi réduire l'écart avec le monde de l'éducation nationale.

Mourad Z., professeur en Sciences de l'ingénieur

Les enseignants étaient très curieux. Bien que ne se connaissant pas, ils ont rapidement créé des liens avec nous et entre eux, et ils se sont échangé leurs adresses avant de se quitter.

SAIPOL - Groupe Avril - Montoir-de-Bretagne